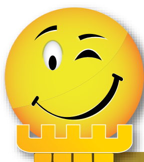

n°47
Juillet 2013
REFLETS
Magazine municipal de la Ville de Saint Bonnet de Mure
Ça s'anime au Pôle
Enfance / Jeunesse !



Sommaire





Mairie
34, avenue de l'Hôtel de Ville
69720 Saint Bonnet de Mure
Tél. : 04 78 40 95 55
Fax : 04 78 40 83 65
www.saintbonnetdemure.com
mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com

Heures d'ouverture de la Mairie en été
du lundi 15 juillet au vendredi 23 août inclus :

- du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30,
- le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Reprise des horaires habituels à partir du lundi 26 août.



Infos

- **Satoemplois**

Pour vous accompagner dans votre recherche d'emploi, un atelier vous est proposé en Mairie **le mardi 24 septembre, à partir de 9h.** Pensez à vous munir d'un curriculum vitae. Inscription au préalable à Mure Info Citoyen au 04 78 40 95 55.

Ville de Saint Bonnet de Mure
Directeur de la publication
Jean-Pierre Jourdain
Responsable de la publication :
Patrick Fiorini
Comité de rédaction :
Anne Benzi, MMes Chollier, Faillet et Célani - MM. Evangelista et Demereau
Conception et impression :
Sitbon & Associés 04 37 85 11 11.
Photographies : François Boisjoly, Ville de Saint Bonnet de Mure.
Imprimé sur du papier fabriqué dans des usines qui travaillent selon les normes de respect de l'environnement et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS) et avec des encres végétales.
IMPRIM'VERT



Chères Muroises, chers Murois,

Après une année scolaire bien studieuse, l'heure de la pause estivale a sonné pour nos enfants et leurs enseignants ! Le temps de l'école a été au cœur de la réflexion municipale de ces derniers mois. En effet, avec la mise en place du Pôle Enfance / Jeunesse en juin 2012, la Municipalité a confirmé sa volonté de placer le bien-être de nos enfants parmi ses premières priorités. Nous souhaitons garantir, au quotidien, les meilleures conditions d'éducation et d'études pour nos élèves. De la maternelle à l'élémentaire, ils doivent pouvoir s'épanouir dans un environnement agréable.
Temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, il s'agit d'envisager le temps de l'enfant dans sa globalité et de répondre aux attentes des familles. Le Pôle Enfance / Jeunesse permet ainsi une meilleure gestion des services municipaux dédiés à notre jeunesse. Sa création favorise aussi la concertation avec l'ensemble des partenaires. Je citerai, pour exemple, la mise en œuvre du nouveau périmètre scolaire et l'application de la réforme des rythmes scolaires. Cette réforme est un "dossier" majeur et comme beaucoup de collectivités, nous avons fait le choix de la reporter à la rentrée de septembre 2014. Les modalités d'application et le financement demandent réflexion, coordination et précision. Depuis de nombreux mois, élus, personnel communal, enseignants, parents d'élèves et associations travaillent en étroite collaboration et bien évidemment, dans l'intérêt de nos enfants. D'ici le printemps 2014, la Municipalité vous fera part de ses orientations concernant les nouveaux rythmes scolaires.

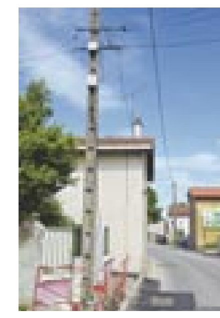
« Rendez-vous dès la rentrée, pour différents temps forts qui donnent du sens au bien vivre ensemble ! »

D'autres projets d'envergure et qui concernent tous les habitants, retiennent également notre attention : les travaux de voirie et l'entretien des espaces verts pour améliorer notre cadre de vie, le développement commercial pour générer des emplois et rendre notre commune plus attractive, le dynamisme de notre vie associative, l'adhésion au Syndicat Mixte des Transports du Rhône pour une meilleure desserte de notre territoire (Genas, Meyzieu, La Soie, l'aéroport Lyon / Saint Exupéry)...
Enfin, je vous invite à assister aux différentes manifestations à venir. Après la Fête de la musique et les nombreuses fêtes associatives en juin, vont se succéder la soirée du 13 juillet, puis, à la rentrée, le 2e Forum des associations (le samedi 7 septembre), la Journée du patrimoine (le dimanche 15 septembre) et le Mois de la photographie (tous les week-ends du 14 septembre au 13 octobre). Ces rendez-vous proposés dans le cadre de notre projet culturel sont de vrais moments de partage qui contribuent "au bien vivre ensemble", auquel je reste très attaché.

Cordialement,
Jean-Pierre JOURDAIN,
Maire de Saint Bonnet de Mure



Les travaux de voiries à venir



Après des **travaux d'enfouissement** par la commune (allée Jean-Jacques Rousseau, rue Benoît Max et chemin du Miribel), la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL) étudie les projets de requalification de ces voiries. Les premières esquisses seront présentées prochainement et feront l'objet d'une large consultation des riverains concernés.

Le Conseil général doit également présenter son **projet d'aménagement des arrêts de cars du centre-ville.** Ces travaux se feront dans la continuité de ceux effectués aux "Engrives" (se référer à Reflets n° 46). Ces aménagements permet- tront à l'ensemble des usagers de circuler en toute sécurité et de répondre à l'accessibilité au niveau des transports en commun.



Le PLU en révision

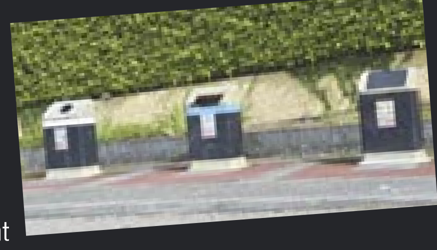
Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé en 2007 et depuis, a connu 5 procédures de modification, une mise en compatibilité et une révision simplifiée.
Par délibération du 15 mars 2012, le Conseil municipal a prescrit la mise en révision du PLU. En effet, l'évolution du droit de l'urbanisme, à travers les dispositions dites Grenelle 1 et 2, implique de favoriser un urbanisme économe en ressources foncières et énergétiques, tout en améliorant la qualité de vie des habitants. Enfin, déjà en phase avec la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU), le PLU doit être rendu compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'Agglomération Lyonnaise et des documents ou réglementations de l'État, qui lui sont opposables. Après consultation de plusieurs cabinets d'urbanisme, la commission d'appel d'offres a retenu le Cabinet AUA pour travailler en étroite collaboration avec le service urbanisme et les élus. Le calendrier de la révision sera communiqué ultérieurement (première phase : réalisation d'un diagnostic précis et complet du territoire communal). Un registre de concertation destiné à recueillir les observations du public est à votre disposition en Mairie.

Focus entretien



Après un hiver long et éprouvant, l'été est de retour et avec lui, le "doux" bruit des engins de tonte. Pour rappel, les agents municipaux assurent l'entretien des parcs communaux, des massifs et du complexe sportif. Des entreprises interviennent aussi, pour le compte de la commune et de la CCEL, pour l'entretien des espaces adjacents aux voiries y compris dans les lotissements. Ces nombreuses interventions contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des Murois. La commune étant engagée dans une démarche éco-responsable, les tontes peuvent être plus espacées mais c'est pour le bien de tous !

En Bref…



• Propreté
Les agents municipaux mettent tout en œuvre pour veiller à la propreté des équipements et des biens communaux. Régulièrement, ils enlèvent les encombrants déposés sur la voie publique et surveillent l'état des Points d'Apport Volontaire (PAV) enterrés.
Merci de respecter leur travail !

• Halle des sports n°1
Les travaux de rénovation (toiture, isolation, acoustique et mise en accessibilité) ont commencé début mai et se déroulent conformément au planning annoncé : en 2 phases, la première s'étendant jusqu'à fin août puis la deuxième de fin octobre à fin décembre.

• Un chalet en bois pour les vélos !
La piste de sécurité routière, réalisée l'an passé sur le plateau sportif du groupe scolaire Vercors, sera complétée par une construction de type chalet pour le rangement du matériel nécessaire à son fonctionnement.



Application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014, nouveau périmètre scolaire, réorganisation du service de restauration scolaire, Mômes en Jeu, camps jeunes… Le Pôle Enfance / Jeunesse affiche un calendrier de travail bien rempli. Ses objectifs restent les mêmes : prendre en compte le bien-être des enfants, répondre aux attentes des familles, garantir un service public de qualité et travailler en toute concertation avec l'ensemble des partenaires.

Ça s'anime au Pôle Enfance / Jeunesse !



Le Pôle Enfance / Jeunesse regroupe les services Vie scolaire, Sports et Jeunesse, et Mômes en Jeu, depuis juin 2012. Il facilite la vie des familles notamment avec la mise en place de la facturation unique et la distribution de son "Mode d'emploi", qui recense toutes les informations nécessaires (modalités d'inscription, tarifs, horaires…) de chaque service municipal autour de l'enfance et de la jeunesse. *« Cette synergie entre les activités scolaires, périscolaires et extrascolaires permet de mieux travailler ensemble et dans l'intérêt des enfants »,* explique Gérard Evangelista, Adjoint au Maire délégué à la Petite enfance, l'Enfance et la Jeunesse. Petit tour d'horizon des projets et dossiers…

La réforme des rythmes scolaires : le temps de la concertation

Cette réforme* vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine et à alléger la journée de classe. Elle permet aussi une meilleure articulation des temps scolaire et périscolaire. Les élèves pourront accéder à des activités sportives, culturelles et artistiques, qui contribueront à développer leur curiosité intellectuelle.

Au printemps 2014, une communication sur le **Projet Éducatif Territorial**, qui précisera les modalités d'organisation des activités de loisirs et des études surveillées, sera assurée auprès des familles par le Pôle Enfance / Jeunesse.

* (Projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République et Décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires).

Pour en savoir plus sur la réforme des rythmes scolaires : www.education.gouv.fr



« Afin de garantir une organisation qui soit concertée entre les différents partenaires, la Municipalité a fait le choix de l'appliquer à la rentrée de septembre 2014. L'école finissant plus tôt, à 15h45, cela rajoute un temps après l'école, qui ne relève pas de l'Éducation nationale. L'objectif est donc de proposer ou faire découvrir des animations qualitatives, tout en s'appuyant sur le tissu associatif existant », précise Gérard Evangelista.
L'ensemble des acteurs concernés (élus, agents municipaux, enseignants, associations et parents d'élèves) se réunissent depuis janvier dernier au sein de différents groupes de travail.



Point de vue

Gérard Evangelista
Adjoint au Maire délégué à la Petite enfance, l'Enfance et la Jeunesse

Un service adapté à une ville comme Saint Bonnet de Mure, telle était la volonté municipale avec la création du Pôle Enfance / Jeunesse. Clairement identifié par son logo et sa couleur depuis juin 2012, le Pôle Enfance / Jeunesse, c'est avant tout une offre élargie, des démarches simplifiées avec un personnel compétent pour un fonctionnement efficace. Nous savons que de nombreuses familles ont pu l'apprécier tout au long de l'année.
Mais si nous sommes satisfaits de cette évolution, le Pôle Enfance / Jeunesse est déjà à pied d'œuvre pour un nouveau challenge de taille : préparer la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014 pour nos jeunes Murois !

Un nouveau périmètre scolaire pour éviter les fermetures de classes



Le périmètre scolaire, c'est quoi ? C'est une zone géographique définie par le Conseil municipal, qui sert à déterminer l'affectation et la répartition des élèves entre les 2 groupes scolaires. Les enfants habitant sur le secteur nord sont scolarisés à Vercors et ceux sur le secteur sud à Chat Perché.
Le nouveau périmètre scolaire a été élaboré par la Mairie en concertation avec les 4 directeurs d'école (de septembre à décembre 2012). Il a ensuite été présenté aux représentants des parents d'élèves, en présence des enseignants, et adopté lors de la séance du Conseil municipal du 7 février 2013.
« La réflexion municipale autour de ce nouveau périmètre scolaire était axée sur la préservation des classes dans chaque école à long terme, avec l'instauration d'une zone tampon », indique Monsieur le Maire.
Les enfants qui résident dans cette zone, lors de leur première inscription à l'école, sont orientés sur l'un ou l'autre des 2 groupes scolaires en fonction des besoins. Avec l'accord des parents, et à condition de ne pas avoir d'assistante maternelle rattachée à une école, ou de fratrie déjà scolarisée.
« Même si la Municipalité n'est pas décisionnaire en matière de fermetures de classes puisque c'est une prérogative de l'Éducation nationale,







Renseignements et inscriptions à Mure Info Citoyen, en Mairie :
04 78 40 95 55 ou
mureinfocitoyen@saintbonnetdemure.com
www.saintbonnetdemure.com
(rubrique "Enfance-jeunesse")
Pour recevoir par courriel les informations du service :
infos.animation@saintbonnetdemure.com

nous sommes bien évidemment sensibilisés au maintien et à un bon équilibre des effectifs au sein de chaque groupe scolaire », conclut Monsieur le Maire.

La réorganisation du service de restauration scolaire à Chat Perché et Vercors

Une seule priorité pour la Municipalité : garantir les meilleures conditions de repas aux enfants !
Suite aux remontées des familles et des élèves, le Pôle Enfance / Jeunesse a établi un diagnostic (effectué de janvier à avril) et mis en œuvre des solutions pour améliorer le service, depuis le mois de mai.

• **Chat Perché :** l'organisation des roulements de services ainsi que la récupération des enfants ont été modifiées. La nouvelle formule (un service par classe) permet une pause déjeuner plus conviviale et plus de fluidité dans les déplacements. Les files d'attente et le bruit ne sont désormais plus d'actualité.
• **Vercors :** le rythme des repas a été revu avec moins de temps d'attente entre les plats. A la demande des enfants, un capitaine de table est désigné à tour de rôle. Ses missions : être le garant du bon comportement de sa table et de son nettoyage, inviter les enfants à goûter tous les plats… Un bon moyen pour avoir plus de confort et moins de bruit !

• **Dans les 3 restaurants scolaires :** le travail a également porté sur les repas. Les objectifs sont divers : donner envie aux enfants de manger en optimisant la présentation des plats, veiller à ce qu'ils mangent les 5 éléments du repas…
Dès la rentrée de septembre 2013, des animateurs diplômés (niveau BAFA minimum) seront recrutés pour la surveillance des cantines*. Enfin, un règlement de cantine sera mis en place et définira les droits et devoirs à la cantine et dans la cour. Il sera en adéquation avec le règlement de l'école et établi en lien avec les enfants.

* Pour assurer une continuité pédagogique sur les temps périscolaire et extrascolaire, ces animateurs interviendront également sur l'accueil du matin et du soir ainsi qu'à Mômes en Jeu (les mercredis et pendant les vacances scolaires).

Du côté des jeunes



» 8 jeunes Murois, âgés de 14 à 18 ans, ont participé au chantier jeunes organisé pendant les vacances de printemps par la Maison Pour Tous, en lien avec le Pôle Enfance / Jeunesse et le service des espaces verts.
Sabrina, Laury, Bérénice, Rémi, Julien, Corentin, Maxime et Florian ont réalisé les 4 jardinières, qui agrémentent le parvis de l'Hôtel de Ville. Encadrés par 2 animateurs, dont Mathieu Ravet (ETAPS), ils ont effectué l'assemblage des jardinières, le vernissage, la mise en terre et la plantation des palmiers. Ils ont suivi les conseils de Vincent Le Dorré, responsable du service des espaces verts, et ont fait preuve d'un vrai savoir-faire. Le chantier jeunes permet d'apprendre à vivre en société, de s'organiser autour d'un projet commun financé par la commune, de le réaliser (permis de conduire, BAFA…) et d'avoir une expérience de travail positive.

» Les vacances d'été s'annoncent dynamiques avec les 3 camps jeunes, "eaux vives", "Robinson", "sensations", programmés en juillet par le Pôle Enfance / Jeunesse. Les adolescents vont pouvoir pratiquer du canoë-kayak, du rafting, du tir à l'arc, de l'accrobranche, de l'escalade…

» Pensez, d'ores et déjà, aux prochaines vacances scolaires (la Toussaint 2013) ! Les informations seront disponibles à partir de début septembre.

Renseignements à Mure Info Citoyen, en Mairie, au 04 78 40 95 55.

Mômes en Jeu

» Cet été, les enfants seront accueillis à l'accueil de loisirs jusqu'au 2 août inclus et du 26 au 30 août inclus (fermeture annuelle du 5 au 23 août). Des animations sur les thèmes des animaux légendaires, de la science, du cinéma et de la piraterie sont proposées ainsi que des sorties (toujours le mercredi) au parc des oiseaux, aux cascades de Trévoux, à "Miripili, l'île aux pirates", au cinéma et à la piscine (une fois par semaine). L'encadrement est assuré par 12 animateurs et l'équipe de direction.
Un spectacle, en commun avec la MPT et le centre de loisirs de Saint Laurent de Mure, aura lieu le vendredi 26 juillet au gymnase André Malraux, sur le thème du cinéma (entrée sur invitation).





La photographie passionnément !

Création de l'association "La Maison de la photographie" en mars dernier, ouverture de l'Espace de la photographie muroise dans la salle du Four à Pain et mise en place d'un Club photos à la rentrée… En 2013, la photographie est plus que jamais d'actualité à Saint Bonnet de Mure ! Découverte.

Depuis plusieurs années, la Municipalité collabore avec François Boisjoly pour la Quinzaine de la photographie, qui se déroule en septembre. Le photographe professionnel fait partager aux Murois (scolaires, grand public…) sa passion pour l'histoire de la photographie. Forte de son succès, l'exposition attire chaque année de très nombreux visiteurs, qui découvrent avec plaisir les quelque 600 appareils photographiques de différentes époques et la reconstitution d'un studio du 19e siècle avec costumes et décors.



En 2013, dans le cadre du projet culturel initié par les élus, la Quinzaine de la photographie devient le Mois de la photographie (du 14 septembre au 13 octobre, voir le programme détaillé en page 16). Autre nouveauté impulsée par la Municipalité pour mieux se familiariser avec la photographie et son histoire : l'ouverture à la rentrée prochaine de l'Espace de la photographie muroise ainsi que la création d'un Club photos. Avis aux amateurs !

Création de l'Espace de la photographie muroise

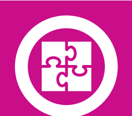
Il sera installé dans la cour de la Ferme (à proximité des services techniques) et aura pour objectif de favoriser *« le développement culturel sous toutes ses formes de l'image fixe, animée ou de synthèse, la sauvegarde et la promotion du patrimoine photographique, la promotion et la vulgarisation des diverses techniques photographiques, qu'elles soient anciennes, traditionnelles ou modernes »,* explique François Boisjoly.
L'Espace de la photographie muroise proposera diverses animations : une exposition permanente de matériel photographique ancien (salle du Four à Pain) pour des visites ponctuelles des écoles durant l'année scolaire et du public pendant le Mois de la Photographie, des animations à destination des scolaires, des enfants de Mômes en Jeu et / ou du public, des expositions temporaires, des conférences et un Club photos (avec l'installation d'un laboratoire photographique). L'actualité de l'Espace de la photographie muroise est à suivre au fil des numéros de Reflets. |

Renseignements et inscriptions au Club photos auprès de François Boisjoly : 06 07 51 46 65 - f.boisjolyphoto@free.fr

Des photographes en herbe



Après la magie en mars dernier, les enfants de Mômes en Jeu se sont plongés dans l'univers de la photographie aux côtés de François Boisjoly, lors des vacances de printemps. Au programme, découverte du sténopé, de la camera obscura, tirages photos…
A l'issue, les enfants (âgés de 8 à 11 ans) sont repartis avec des photographies en noir et blanc grand format. Ils ont également visité le Musée de la photographie à Chalon sur Saône. Ces ateliers répondant au projet pédagogique de l'accueil de loisirs ont été mis en œuvre dans le cadre de la nouvelle politique culturelle de la Municipalité, qui souhaite sensibiliser le jeune public à différentes pratiques artistiques.



La musique en fête



Rock des années 60 et 70, variété française, hard rock, techno, batterie fanfare ou batucada tous les genres musicaux étaient réunis pour l'édition 2013 de la Fête de la musique. Le public nombreux a pu apprécier cette diversité musicale ainsi que les démonstrations de danse country des Eagles from Saint Bonnet, sur les places de l'Ancienne Mairie et Ferlet. Tous les ingrédients étaient à nouveau au rendez-vous pour passer une belle soirée, entre amis ou en famille !

2 départs en retraite dans les écoles

Après respectivement 26 et 14 rentrées scolaires à Saint Bonnet de Mure, Mesdames Christine Dusert (Chat Perché) et Dominique Kay (Vercors) ont fêté leur départ en retraite le 10 juin dernier, en présence de Monsieur le Maire, des élus, du personnel communal et des équipes enseignantes de chaque groupe scolaire. Bonne humeur et convivialité étaient bien évidemment au rendez-vous !



Monsieur le Maire a tenu à les féliciter pour leur carrière au sein de notre commune et leur a souhaité une belle et dynamique retraite. Celles-ci vont pouvoir désormais se consacrer à leurs loisirs : randonnée en montagne, peinture pour Christine Dusert et couture, jardinage, vélo et marche pour Dominique Kay.

Une fin d'année scolaire riche en découvertes

Activités culturelles, sportives ou découverte de milieux naturels ont permis aux élèves des 2 groupes scolaires de vivre l'école autrement. Visites de musées, projections de films, sorties voile au Grand Large, séjour au Replatet (73), sortie poneys, visite d'une miellerie… Autant d'activités proposées par les enseignants que les enfants ont appréciées.





La sécurité routière à l'école

Cette année scolaire, la police municipale est intervenue dans les 2 écoles afin de présenter les règles élémentaires de sécurité routière aux élèves.
Le thème de "l'enfant piéton" a été abordé avec les classes de CP et de CE1. Les enfants ont été sensibilisés aux dangers de la rue qu'ils peuvent rencontrer lorsqu'ils sont à pied, en trottinette ou en rollers. Les policiers municipaux leur ont donné des conseils pour se déplacer seul ou accompagné, en ville ou à la campagne, dans le respect des autres usagers et des règles du code de la route.
Les classes de CM1 et CM2, ont quant à elles travaillé sur "l'enfant à vélo". A partir d'un support vidéo, ils ont évoqué des questions de sécurité notamment le port du casque, qui n'est pas obligatoire mais vivement recommandé. Une fois la théorie acquise, les enfants ont été mis en situation réelle sur la piste routière de Vercors. Pour rappel, ces 2 thèmes font partie de l'APER (Attestation de Première Éducation à la Route), qui doit être validée en fin de cycle 3 afin de compléter leur livret scolaire pour le collège.
A la fin de l'année scolaire, une sortie vélo, encadrée par un éducateur sportif du Pôle Enfance / Jeunesse, des policiers municipaux et des parents, a permis de mettre en pratique toutes ces bonnes règles de sécurité routière.





Actilys / Stores et vérandas Barbet

L'expert des fermetures pour l'habitat

La société, spécialisée dans la fabrication et la vente de menuiseries en aluminium ou PVC, de volets roulants et stores en aluminium, a regroupé ses activités sur la commune en mai dernier.



« L'implantation dans la ZAC du Chanay a permis de regrouper les parties production et commerciale », explique Patrick Autechaud, président.

L'entreprise propose aux particuliers une large gamme de fermetures pour l'habitat (fenêtres, porte-fenêtres, volets roulants ou battants, stores extérieurs, portes d'entrée) et assure la totalité de la prestation (prise de côtes au domicile, fabrication sur mesure et pose).

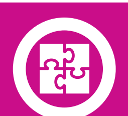
Conseil personnalisé, savoir-faire, qualité des produits, outil de production performant, respect des délais, personnel compétent, service après-vente… Tous les éléments sont incontestablement réunis pour satisfaire la clientèle. *« Sur notre secteur d'activités, nous avons un très bon positionnement. En effet, nous sommes fabricants avec un mode de fonctionnement très réactif et nos prix de vente sont pleinement adaptés aux besoins des clients ».*

Petit plus pour faire avancer votre projet de rénovation de menuiseries : tous les produits sont éligibles aux crédits d'impôts.

Actilys / Stores et vérandas Barbet
Ouverture de l'espace d'exposition :
du lundi au vendredi de 9h à 18h30.
16 avenue Gaspard Monge
Tél. 04 78 40 41 31 - www.actilys-pvc.fr

Chiffres clés

- **Historique : création de Stores et vérandas Barbet à Saint Laurent de Mure en 1984 et Actilys en 2004. Fusion des 2 structures en 2008. Rachat de la société par Patrick Autechaud en 2010. Installation dans la ZAC du Chanay en 2013.**
- **Superficie : 2 520 m² dont 2 000 m² d'atelier, 320 m² de bureaux et 200 m² de surface d'exposition.**
- **36 collaborateurs**
- **4 magasins : Saint Bonnet de Mure (atelier de fabrication et siège social), Craponne, Lyon 3e et Villefranche sur Saône.**
- **Chiffre d'affaires en 2012 : 5,15 millions d'euros**



Nouvelles arrivées aux services techniques



• Après la réussite du concours de technicien territorial, Éric Boulanger a intégré la commune, où il est responsable du service bâtiments, voiries et festivités. Depuis avril, il assure l'encadrement de 5 agents bâtiments, 2 agents d'entretien et des gardiens. Il est également le responsable de l'astreinte technique et du parc de véhicules. Éric Boulanger occupait auparavant la fonction de surveillant de travaux au grade d'agent de maîtrise à la Ville de Lyon. Il a aussi été sous-officier des sapeurs-pompiers volontaires pendant 15 années à Meyzieu.



• En juin dernier, Laurence Hude a rejoint l'équipe des espaces verts, en tant qu'adjointe au responsable. Diplômée en floriculture et commercialisation de produits agricoles, elle a successivement travaillé au sein des communes de Genas puis Villette d'Anthon.

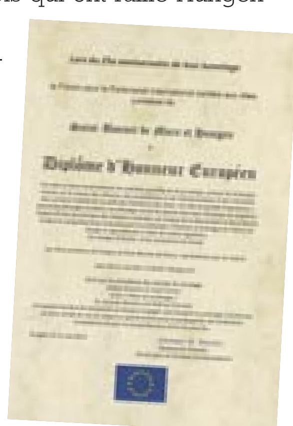
Deux moments forts lors de la visite de la délégation muroise à Hungen

Accompagné d'élus et de membres du comité de jumelage dont la présidente, Monsieur le Maire a assisté le 10 mai dernier, à la soirée d'ouverture de la 22e édition de la semaine de l'Europe, en présence d'un secrétaire d'État allemand. Au cours de son discours, il a tenu à rappeler l'importance d'une Europe forte et unie (face à la crise et à l'emploi).

Le lendemain, les représentants de Hungen et Saint Bonnet de Mure se sont retrouvés pour fêter le 25e anniversaire de la création du jumelage, en présence de plusieurs personnalités dont le consul de France (basé à Francfort).
Les deux maires ont souligné l'importance de l'amitié franco-allemande. *« Ces 25 ans d'union entre nos deux communes, sont le signe d'une amitié qui dure et qui continuera à se consolider dans les années à venir. Nous nous réjouissons tous de cette belle réussite que représente le jumelage entre Saint Bonnet de Mure et Hungen »*, a précisé Monsieur le Maire. Ils ont reçu le "diplôme d'honneur" que le **Forum pour le partenariat international** confère aux villes jumelées.



Au cours de cette journée, différentes associations musicales et sportives sont intervenues. Notons la participation de 7 cyclistes murois qui ont rallié Hungen à vélo.
Élus et représentants du comité de jumelage des deux villes se retrouveront en octobre prochain en Forêt Noire, pour deux journées de travail.



Diplôme d'Honneur Européen

Les cérémonies

A venir…

• **Dimanche 25 août à 10h**, cérémonie du Souvenir des victimes des combats du 28 août 1944, monument aux morts de la RD 306.

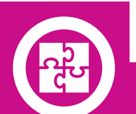
…Et passées

• **Le 28 avril**, commémoration de la Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, salle Ferlet, en présence des élus, anciens combattants et résistants.
• **Le 8 mai**, cérémonie de l'Armistice de 1945 au monument aux morts du parc du Château.
• **Le 18 juin**, célébration de l'Appel du Général de Gaulle au monument aux morts du parc du Château.
• **Le 23 juin**, commémoration de la Journée de la résistance au monument aux morts de la RD 306.

Ouverture des premiers commerces en septembre prochain



Les travaux se poursuivent dans le futur ensemble commercial, situé à l'entrée Ouest de la ville. A noter, l'ouverture en septembre prochain, de plusieurs enseignes de la 1ère phase (aménageur et investisseur la Compagnie de Phalsbourg) : Chaussea (chaussures hommes, femmes et enfants), Orchestra (vêtements pour enfants de 0 à 14 ans), groupe Beaumanoir (Cache-Cache et Bréal, vêtements pour femmes et Bonobo jeans), la Grande Récré (jouets et jeux). Pour les autres commerces de la 2e phase (aménageur et investisseur groupe Guignard), les permis de construire ont été accordés. Une réunion réunissant, entre autres, élus et commerçants de la commune, s'est tenue en juin dernier à l'Hôtel de Ville, pour présenter le projet du groupe Guignard (calendrier de réalisation, commercialisation…). La fin de cet important ensemble commercial, dédié à l'équipement de la maison et des personnes, est programmée au second semestre 2014 (3e phase : aménageur et investisseur société Longbow : réalisation d'un "showroom").



Un été animé à la piscine

Du samedi 6 juillet au dimanche 1er septembre inclus, la piscine intercommunale est ouverte du lundi au samedi de 10h à 19h30 et les dimanches et jours fériés de 13h30 à 19h30.
Pendant la saison estivale, les maîtres-nageurs proposent des animations gratuites aux enfants et adolescents les lundis, mercredis et vendredis après-midi. Quant aux bibliothécaires, elles vous donnent rendez-vous sur la pelouse de la piscine les mardis à 16h (en juillet).
Des cours d'aquabike ont aussi lieu pendant l'été certains soirs à 18h30.
Des lignes "nageurs" sont maintenues tous les jours de 10h à 14h, puis en fonction de la fréquentation. Du matériel ludique est également mis à la disposition du public qui en fait la demande auprès des maîtres-nageurs.



La rentrée 2013 / 2014

Du lundi 2 au jeudi 5 septembre, seul le bassin ludique sera accessible de 17h à 20h, en raison de la vidange du bassin sportif. Attention, la piscine sera fermée le vendredi 6 septembre toute la journée. Réouverture en horaires d'hiver à compter du samedi 7 septembre et démarrage des activités dès le lundi 9 septembre.
Les inscriptions (aquagym, bébés nageurs, jardin aquatique, stages "peur de l'eau", aquabike) débuteront le lundi 2 septembre de 14h à 19h. |

Tél. 04 72 48 63 46 - www.simurois.fr

De la lecture pour tous !



Du lundi 8 juillet au samedi 31 août inclus, la médiathèque intercommunale prend ses horaires d'été. Ouverture les lundis de 16h à 19h, mercredis de 9h30 à 13h et de 16h à 18h30, vendredis de 9h30 à 13h. Fermeture les samedis.
Fermeture annuelle du lundi 5 août au mardi 20 août inclus. Réouverture aux horaires d'été le mercredi 21 août.
Réouverture aux horaires habituels le lundi 2 septembre.

En juillet, la médiathèque s'invite à la piscine et ouvre son salon de lecture tous les mardis de 16h à 17h30. "Livralo", est un moment de détente autour des livres, proposé par les bibliothécaires aux enfants et adultes.
Les vendredi 11 et samedi 12 octobre, la médiathèque vous attend pour la Fête du livre sur le thème "Toi et Moi au bord de la rivière Conte(s)". |

Tél. 04 78 40 75 82 - www.simurois.fr

Pour votre sécurité, adoptez les bons réflexes !

Les cambriolages ou escroqueries en tous genres se développent et les seniors sont trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs.
C'est pourquoi, en mars dernier, la Mairie a organisé, en collaboration avec la gendarmerie nationale et le Club Rencontre, une réunion d'information auprès des personnes âgées de la commune.
Plus d'une centaine de personnes a répondu présent. Lors de cette réunion, des règles simples de vie en société ont été rappelées, afin de se prémunir contre ces actes malveillants. Le délit le plus recensé actuellement est le vol au distributeur de billets par une ou des personnes vous proposant de l'aide. Un rappel a aussi été fait pour se protéger contre le vol à la fausse identité (faux policiers ou agents EDF…), les cambriolages, les dangers d'internet, le vol de téléphone portable ou à l'arraché. |

Plus de renseignements :
Info Escroqueries : 0811 02 02 17

Prévenir les risques pendant l'été

L'Opération Tranquillité Vacances est assurée tout au long de l'année par la police municipale en collaboration avec la gendarmerie nationale. Elle est particulièrement appréciée des Murois lors de la période estivale. Un bon moyen pour partir en congés l'esprit tranquille ! En effet, le temps de votre absence, les policiers municipaux effectuent des contrôles réguliers de votre domicile. Inscriptions du lundi au vendredi de 10h à 17h ou sur rendez-vous au 04 78 40 96 14.
La police municipale intervient aussi aux côtés du service social dans le cadre du plan départemental canicule. Chaque année, la phase de veille est activée à compter du 1er juin et il s'agit de recenser à titre préventif les personnes âgées de plus de 65 ans et / ou handicapées pouvant nécessiter un soutien.
Renseignements et inscriptions auprès du service social au 04 78 40 99 62.

Les 30 ans de l'AMVB

Fin mai, le club de volley-ball a fêté ses 30 ans d'existence, en toute convivialité. L'occasion pour ses anciens et actuels membres de se retrouver pour partager des souvenirs sur la vie du club.

« Pour l'anniversaire de l'Association Muroise de Volley-Ball, ce fut à l'image de l'association, c'est-à-dire simple et convivial », précise Marcelle Magliocchetti, actuelle présidente. Au programme, pétanque réservée aux anciens et actuels licenciés dans l'après-midi, avant une soirée festive. *« Tout s'est déroulé dans la bonne humeur ! Cela a été l'occasion pour beaucoup dont des anciens présidents comme François Dénissieux, Véronique Mazoyer, Patrick Bordel, Frédéric Parcerisas, de se retrouver le temps d'une belle journée. Chacun a pu évoquer ses bons souvenirs. Les "Canard'heurs", l'équipe de "journalistes" formée par 4 "compères" du club, étaient également présents. 4 journaux ont vu le jour, entre 1994 et 1996, pour le plus grand bonheur des licenciés. Ces journaux ont retracé les exploits et déboires de nos équipes de l'époque, et de précieuses informations médicales et sportives étaient également proposées ».*



Les "Canard'heurs" se sont donc reformés pour les 30 ans de l'association et ont offert aux convives, une belle rétrospective : des photographies de licenciés ayant marqué le club par leur investissement, leur réussite sportive et leur "longévité", *« à l'image de Michel Mazoyer, licencié du club depuis sa création il y a 30 ans !».*

Contact : m_magliocchetti@yahoo.fr - www.amvb.fr



L'AMVB, en quelques dates

- **Mars 1983 : création de l'association. L'AMVB propose la pratique du volley-ball aux adultes et adolescents à partir de 15 ans. Le club compte actuellement 45 licenciés, jouant dans 4 équipes : 2 équipes masculines en Élite et Promotion d'Excellence, une féminine en Élite et 2 mixtes en 3e Série.**
- **Juin 1995 : échange avec un club italien (Milan), pour un tournoi à Saint Bonnet de Mure.**
- **1996 : tournoi à Milan.**
- **Depuis 2005 : participation au "tournoi de l'amitié" (en Suisse), en novembre. En 2009, ce tournoi est organisé à Saint Bonnet de Mure (participation de 10 équipes suisses).**

La kermesse des écoles

Comme chaque année en juin, la cour de la Ferme a accueilli la kermesse du Sou des écoles. Les enfants des 2 groupes scolaires, de la maternelle à l'élémentaire, ont présenté un spectacle de danses.

A l'entracte, des dictionnaires d'anglais, offerts par la Municipalité, ont été remis par des élus aux élèves de CM2, qui effectueront en septembre leur rentrée au collège.

La Câlinerie a 10 ans

De nombreuses familles ont répondu présent pour les 10 ans du multi-accueil petite enfance, le samedi 15 juin, dans la cour de la Ferme. Petits et grands ont pu profiter de ce moment festif et de convivialité (spectacle, goûter…). Cette fête était ouverte aux familles et professionnels, qui ont participé ou participent encore à faire de la Câlinerie, un lieu de partage et d'échanges.



Appel à candidature

En 2014, Madame Danielle Viollet tirera sa révérence de la Présidence du Club Rencontre, après 13 années au service des loisirs de nos seniors. Afin d'anticiper ce départ, le bureau du club, qui a une vocation sociale sur notre commune avec ses 250 adhérents, est à la recherche de son/sa futur(e) président(e).

Si vous souhaitez vous investir au sein du Club Rencontre, n'hésitez pas à contacter Madame Danielle Viollet au 04 78 40 94 17 / 06 16 79 61 46 - danielle.viollet@numericable.com

(Réunion du club tous les mardis après-midi de 14h à 18h, salle des Acacias).



La Fête de la ruralité

Le dimanche 2 juin, de nombreux visiteurs se sont rendus à la 2e édition, organisée par l'association de chasse. 40 exposants venus de toute la région mais aussi de Narbonne étaient présents. Le public a pu flâner entre les différents stands et trouver vêtements, bijoux ou alimentation…

Au cours de la journée, de nombreuses animations étaient prévues : sonneurs de cors de chasse (l'Écho des Iles de Neyron), présentation de chiens de meute, balade à dos de poneys pour les enfants…

Les conseils de Vincent



10 astuces pour de beaux rosiers !

1 - Le choix : sélectionner des rosiers de marques connues.

2 - Le porte-greffe : la plupart des rosiers sont greffés, il s'agit donc de planter la variété la plus adaptée à votre sol (acide : "multiflora", calcaire : "canina" ou "laxa").

3 - L'emplacement : opter pour un endroit ensoleillé, aéré et bénéficiant d'un sol profond et riche.

4 - La saison : plantation de mi-octobre à mi-avril pour les rosiers à racines nues.

5 - La fertilisation : chaque année, un apport en engrais riche en azote et magnésium et au printemps, une dose d'engrais spécial rosiers.

6 - La plantation : ne jamais replanter un rosier à l'emplacement d'un rosier mort à moins de changer complètement la terre sur une zone de 60 cm x 60 cm. Mélanger la terre d'origine avec de la fumure organique et saupoudrer d'une pointe de corne broyée.
Reboucher avec ce mélange et ne jamais enterrer le porte-greffe.

7 - L'entretien : toujours arroser au pied du rosier (l'eau sur les feuilles favorise les maladies cryptogamiques). Supprimer les fleurs fanées en raccourcissant la tige au-dessus de la 1ère feuille, à 5 folioles, pour assurer une meilleure floraison.

8 - La taille : les rosiers remontants se taillent en hiver, les non remontants juste après la floraison. Taille à 3 yeux en sélectionnant un œil extérieur et enlever les pousses intérieures.



9 - La lutte contre les parasites et maladies : s'assurer que le feuillage est bien ventilé grâce à une taille appropriée. Se débarrasser des feuilles tachées et ramasser celles tombées à terre, source de contamination. Dès l'apparition de taches, traiter à la bouillie bordelaise. En cas d'attaque de pucerons, favoriser les coccinelles ou une solution à base de savon bio avec du limonène.

10 - Pour de belles fleurs : couper les bourgeons latéraux au profit d'une fleur terminale. Nourrir et arroser les rosiers tout l'été afin d'obtenir une floraison échelonnée.

Mise en place d'un arrosage automatique intégré dans les massifs de fleurs

Un système d'arrosage automatique a été installé dans 4 massifs floraux (les 2 grandes jardinières place du Mail, les grands massifs devant l'Hôtel de Ville et l'église) par le service des espaces verts qui a suivi une formation pour la conception de réseaux d'arrosage. Cette réalisation a 2 objectifs : mieux contrôler les apports en eau des plantes annuelles et réduire le temps passé par les jardiniers à l'arrosage. Aujourd'hui, l'eau est un bien précieux qu'il faut préserver. En paramétrant de façon raisonnée l'arrosage, la Mairie réduit sa consommation en eau. De plus, l'intervention est plus légère et un agent à pied suffit à contrôler l'intégralité de ce nouveau système. Sa mise en place s'inscrit pleinement dans la politique de gestion différenciée des espaces verts, que la commune poursuit depuis plusieurs années.



PROPRETÉ

De nouvelles poubelles

Les services techniques ont posé 3 poubelles le long du chemin piétonnier entre le restaurant scolaire à Chat Perché et l'Hôtel de Ville et une à l'entrée de l'allée de la Croze.



BRICOLAGE ET JARDINAGE

Rappel des horaires à respecter

Ces travaux pouvant occasionner une gêne sonore auprès de vos voisins, ils doivent être effectués :
- en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

ESPACES VERTS

Un entretien régulier



Les haies ou les branches d'arbres ne doivent pas déborder sur la voirie communale ou sur la propriété voisine. Des travaux d'entretien (taille des haies, élagage des arbres…) doivent être effectués régulièrement.
De plus, la plantation des haies est soumise à règlementation (Art. 671 du code civil) :
- Les haies de plus de 2 m de hauteur doivent être plantées à 2 m au moins de la limite de propriété.
- Les haies de moins de 2 m peuvent être plantées à 50 cm de la limite séparative.



Les nouvelles de la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais



Adhésion au SMTR

La compétence transports collectifs est inscrite dans les statuts de la CCEL.
Aussi, la communauté de communes a choisi de déléguer cette compétence à un établissement public spécialisé dans le domaine des transports en commun : le Syndicat Mixte des Transports du Rhône (SMTR). Les 8 communes membres ont donc adhéré au SMTR (Lors de la séance du 30 mai dernier, le Conseil municipal de Saint Bonnet de Mure a voté à l'unanimité cette adhésion).
En s'alliant au SMTR, la CCEL fait le choix de la qualité. En effet, le transporteur qu'il a sélectionné, les cars Berthelet, a donné toute satisfaction dans la nouvelle politique de déplacements initiée par le Département du Rhône sur le territoire intercommunal, depuis la rentrée de septembre 2012 (mise en place d'une ligne express, d'un service de transport à la demande – TAD et organisation des lignes scolaires).
Prochaine étape, la création de 3 lignes supplémentaires permettant de relier plus finement notre secteur (dont l'aéroport Lyon / Saint-Exupéry, Genas, Meyzieu…) et d'améliorer la desserte des entreprises locales. La mise en service est prévue d'ici fin 2013.





Réglementation sur le stationnement des gens du voyage

La loi Besson du 5 juillet 2000 avait instauré des règles pour l'expulsion des gens du voyage stationnant en violation de la réglementation municipale. La décision d'expulsion relevait du tribunal de grande instance, quelle que soit la nature du terrain occupé (public ou privé).
Avec la loi du 5 mars 2007, une action judiciaire peut être évitée et une mesure de police administrative peut être lancée pour obtenir l'évacuation des lieux occupés.
La procédure : en cas de stationnement illicite, le maire ou le propriétaire du terrain peut demander au préfet de mettre en demeure les occupants de quitter les lieux. La mise en demeure ne peut intervenir que si le stationnement est de nature à porter atteinte à la salubrité, la sécurité et la tranquillité publiques. Elle est assortie d'un délai d'exécution qui ne peut être inférieur à 24h. Lorsqu'elle n'est pas suivie d'effets dans le délai fixé et n'a pas fait l'objet d'un recours devant le juge administratif, le préfet peut procéder à l'évacuation forcée des caravanes. Cette loi ne garantit malheureusement pas les communes d'une expulsion dans des délais les plus brefs possibles. En effet, aucun délai n'est imposé au préfet pour le déclenchement de l'action administrative, le délai d'évacuation comporte un minimum légal mais pas de maximum, l'exécution forcée n'est assortie d'aucune condition de délais. En cas de recours des contrevenants, le tribunal administratif dispose de 72h pour statuer. Enfin, cela s'est vérifié l'été dernier, le tribunal peut débouter la collectivité sous le motif d'absence de trouble à l'ordre public.

La CCEL a inscrit dans ses statuts la compétence "gens du voyage". En juin dernier, Jean-Pierre Jourdain, Maire de Saint Bonnet de Mure et Président de la CCEL, a obtenu du tribunal de grande instance la décision d'expulsion des gens du voyage sur l'aire d'accueil de la Picardière (à Saint Bonnet de Mure). En effet, les familles y étaient installées illégalement depuis près de 2 ans alors que le règlement prévoit une durée maximum de 6 mois et ceci avec un impayé de plus de 50 000 €. Le Préfet a mis à disposition les forces de l'ordre nécessaires pour cette expulsion qui s'est déroulée dans le calme. Monsieur le Maire et Président de la CCEL réaffirme sa fermeté concernant l'application de la loi, le respect du règlement de cette aire d'accueil et l'interdiction de tout stationnement illicite sur le territoire communal.



Agenda

Samedi 13 juillet

Soirée du 13 juillet

Comme chaque année, la Municipalité vous convie au traditionnel bal populaire (à partir de 21h) et feu d'artifice (aux alentours de 23h). Variétés française et internationale, rock, pop et explosion de couleurs… Le parc de l'Hôtel de Ville va s'animer le temps d'une grande soirée festive ! Soyez nombreux au rendez-vous !

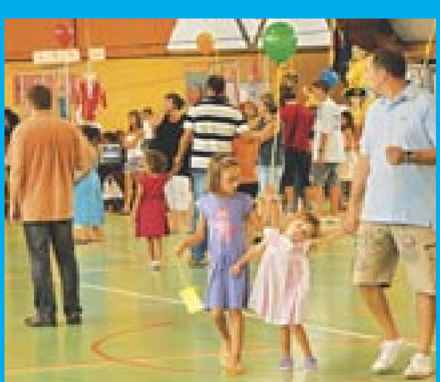


Samedi 7 septembre

2e Forum des associations

A la rentrée, le complexe sportif accueillera la 2e édition du Forum des associations. De nombreux stands, des démonstrations sportives ainsi que différentes animations attendront les visiteurs. Sport, culture, loisirs, solidarité… Petits et grands auront l'occasion de choisir une ou plusieurs activités pour occuper leur temps libre. La Mairie sera également représentée avec 2 stands dont celui du Pôle Enfance / Jeunesse (présentation des diverses activités, inscriptions à l'école des sports et à la capoeira, ateliers de maquillage et de confection de porte-clefs en scoubidou, distribution de ballons aux enfants…).

Halle des sports n° 1, de 9h à 18h, entrée libre.



Le Mois de la photographie

Tous les week-ends du samedi 14 septembre au dimanche 13 octobre, la salle du Four à Pain se met à l'heure de la photographie ! Un événement organisé par la Municipalité dans le cadre de sa nouvelle programmation culturelle, en collaboration avec François Boisjoly, photographe.

Daguerréotypie, stéréoscopie, ferrotypie… Après la visite de l'exposition de matériel photographique ancien (environ 600 appareils), la découverte de l'exposition iconographique du 19e siècle et du studio de 1880 (avec costumes et décors), l'histoire de la photographie n'aura plus aucun secret pour les Murois. François Boisjoly vous accueille en toute convivialité dans la Salle du Four à Pain et vous invite à partager sa passion.



Après la visite, vous pourrez également repartir avec votre photographie en tenue d'époque !

Salle du Four à Pain (cour de la Ferme), les samedis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h et les dimanches de 14h à 18h. Entrée libre.



Dimanche 15 septembre

Journée du patrimoine

En septembre, la Municipalité vous invite à découvrir ou redécouvrir notre patrimoine local. Ce voyage dans le temps, qui s'adresse à tous, est à la fois pédagogique et convivial. Avec l'ouverture des portes de l'Hôtel de Ville, vous pourrez ainsi mieux connaître son évolution et ses occupants au fil des siècles, avec la visite du mur de Mures (1er siècle), des salles des chevaliers Saint Jean de Jérusalem (Moyen-âge), de la Chapelle… Sans oublier la salle du Conseil municipal et le bureau de Monsieur le Maire.

Hôtel de Ville, de 10h à 12h et de 14h à 17h, entrée libre.

Dimanche 29 septembre

Grande Fête des modes doux

Rendez-vous à 11h au local de l'Étoile Cycliste Muroise (ECM), route de Dormon, pour prendre part au départ du circuit. Après un parcours sur les chemins de randonnées, à pied ou en vélo, de nombreuses animations vous attendront au "village Modes doux" de l'aéroport Lyon / Saint-Exupéry.

Cet événement est organisé par les Aéroports de Lyon et la CCEL, en partenariat avec les communes riveraines (programme disponible début septembre en Mairie).

